



## Association canadienne-française de l'Alberta

8627, rue Marie-Anne-Gaboury, bureau 303  
Edmonton (Alberta) T6C 3N1  
Téléphone : (780) 466-1680  
Télécopieur : (780) 465-6773  
Courriel : acfaprov@acfa.ab.ca  
Page Web : www.acfa.ab.ca

**Pour diffusion immédiate**

# Communiqué de presse

## Rapport du commissaire aux langues officielles : Des mesures positives qui se font toujours attendre

**Edmonton, le 15 mai 2007** — Le président de l'ACFA, Jean Johnson, est d'accord avec le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, qui reproche au gouvernement son manque d'engagement envers la dualité linguistique du pays. Monsieur Fraser mentionne que le ministère du Patrimoine canadien n'a pas fait preuve de leadership envers la promotion de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Tout comme le commissaire, le président de l'ACFA croit que l'ajout de la partie VII de la Loi sur les langues officielles aurait dû se traduire par une meilleure communication entre la communauté et les différents ministères fédéraux. Depuis l'adoption du projet de loi S3 (devenu la partie VII de la loi), l'ACFA tente d'en savoir plus sur les mesures positives mises de l'avant par les différents ministères, mais il est très difficile d'obtenir des réponses concrètes comme l'a mentionné monsieur Johnson: « Nous croyons que le gouvernement fédéral a l'obligation légale de poser des gestes proactifs et pratiques ayant pour but l'épanouissement et le développement de la communauté francophone en Alberta et ce, en collaboration avec le gouvernement provincial. Il semble bien y avoir des discussions au sein des ministères, mais il nous apparaît que la notion de mesures positives n'est pas toujours comprise de la même façon et tarde à être mise en œuvre».

L'ACFA croit aussi que le gouvernement devrait profiter de la popularité du bilinguisme d'est en ouest pour mettre en place des mesures qui non seulement en font la promotion, mais qui aussi en assurent une plus grande présence du fait français au pays : « Les deux sondages mis en évidence par monsieur Fraser démontrent bien que les canadiens font preuve d'une grande ouverture envers la dualité linguistique du pays », a ajouté le président de l'ACFA.

Enfin, l'ACFA se range complètement derrière le commissaire qui recommande que le gouvernement travaille en collaboration avec les communautés pour mettre de l'avant *une initiative qui succédera au Plan d'action pour les langues officielles et qui consolidera les acquis*. Il est temps de prévoir la suite du plan et il est important que les communautés vivant en situation minoritaire puissent participer à l'élaboration. L'ACFA est prête à travailler avec tous les intervenants afin d'assurer que le bilinguisme continue de faire partie des valeurs qui définissent le Canada.

-30-

Pour informations : Patrick Henri, directeur des communications  
Tél. : (780) 466-1680, poste 202  
Cell : (780) 722-3970